

*Extraits de l'interview de Bruno VENDRUSCOLO
par Catherine MARCHESIN dans l'émission « Les Experts »
du 13 août 2010 sur France Bleu Auxerre*

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES CAMBRIOLAGES !

CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

- 2 catégories de personnes :
- 1) ceux qui sont prévoyants ou sensibilisés
 - 2) ceux qui deviennent victimes et souvent parano ensuite.

Baisse des effractions depuis 6 ans, mais en 2009 nouvelle hausse.

En 2009 : 160 000 maisons cambriolées - 450 000 français !

En moyenne : 100 cambriolages par JOUR en France ! Été le plus propice.

1 vol toutes les 30 secondes - 1 cambriolage toutes les 60 secondes !

Constaté récemment : des cambriolages à répétition ! (voleurs en territoire connu, victimes ont déjà remplacés certains matériels grâce aux indemnités des assurances).

1/3 des vols chez des personnes âgées.

80% des voleurs passent par la porte d'entrée !

Pénètre de manière très facile : simple pied de biche ou tournevis, coup d'épaule et... la gâche cède !

Une grande majorité des effractions a lieu entre 14 et 16 heures, en plein après-midi, c'est forcément en plein jour qu'on passe le plus inaperçu !

Mode = HOME JACKING : on vient chez vous de jour et on veut que vous soyez présents (pour obtenir clés voitures, code CB).

Deviennent violents si pas ce qu'ils veulent !

Aussi vol par la ruse : fausse identité (plombier, policier, EDF).

Très rare que les voleurs soient retrouvés. Souvent des enfants (aucun risque pénal).

Prennent du « courage » grâce alcool et l'effet de bande.

Que recherchent les voleurs ?

TV écran plat, multimédia, informatique, documents bancaires, hifi - vidéo, jouets des enfants, bijoux (valeur sentimentale)...

Attention aux idées reçues !

1) « J'ai un chien qui fera fuir le voleur ! »

Les voleurs sont souvent armés et, si aucun scrupule à venir vous dévaliser, il serait surprenant qu'ils se laissent attendrir par votre fidèle compagnon (il sera sûrement empoisonné ou carrément abattu).

2) « Je n'ai pas de choses de valeur ! »

Les voleurs ne le savent pas. Et si leur prise de risque n'est pas « rentable », ils peuvent tout casser ou mettre le feu.

3) « Je vis à l'étage ! »

Les voleurs n'ont pas le vertige. Ils passent par les toits et les balcons. Même des appartements au 6ème étage se sont fait visiter !

4) « J'ai une porte blindée ! »

Pas un problème ! Ils passeront par le balcon ; les portes fenêtres ne sont pas blindées !

5) « Je ne m'absente que 15 minutes ! »

15 mn ! C'est déjà trop. Les pros savent quelle pièce visiter ; ils sont très méthodiques.

Ce sera d'abord la chambre des parents (armoire, sacs à mains), salon, salle de bain (bijoux).

Un couple s'est fait voler de l'argent qu'il croyait avoir placé en sécurité dans leur CONGELATEUR !

6) « De toute façon, mon assureur me remboursera au prix du neuf ! »

Rien n'est moins sûr. Un assureur, même le meilleur qui soit, suit à la lettre les termes de votre contrat et appliquera une vétusté.

Quelle indemnité financière viendrait remplacer la perte d'un souvenir, d'une photo personnelle à grande valeur affective ?

Quelle prise en charge serait à même d'effacer complètement les traumatismes physiques ou psychologiques suite à une agression ?

7) « Je me méfie des vendeurs d'alarmes. Une fois posé, ils connaissent les faiblesses du système et peuvent avoir des complices. Installer une alarme, c'est signaler qu'on a des choses à protéger. »

Un fait : les habitations sous alarme sont moins souvent cambriolées.

Faire poser une alarme est avant tout une question de confiance !

Préférable de passer par un artisan afin d'éviter le nombre d'intervenants (commercial, poseur, technicien SAV...) ; choisir un professionnel qui vous inspire confiance tant par son discours technique que par son comportement d'une manière générale.

Privilégiez du matériel certifié NFA2P, gage d'une meilleure inviolabilité même par un spécialiste.

Demandez des noms de clients afin de s'assurer du sérieux et de la notoriété de l'entreprise.

Ne pas oublier que de nombreuses études attestent que le déclenchement d'une puissante sirène fait fuir le voleur dans 99 % des cas. On limite ainsi son temps d'action et on fragilise sa détermination.

Comment les victimes vivent-elles un cambriolage ?

Ressenti comme un VIOL (bien que viol soit + grave !)

On pénètre dans votre intimité.

Choc émotif important surtout si nous avons vus les voleurs ou qu'ils nous ont agressés.

On se réveille la nuit, cauchemar, souvent obligés de prendre des tranquillisants.

Avec le temps, la douleur s'estompe mais revient chaque année à la période anniversaire du vol.

1) NE PAS TENTER LE DIABLE :

VIGILANCE :

Eviter la clé sous le pot de fleur ou le paillason.

Personnes seules : sur BL et annuaire, ne faire figurer que leur nom de famille.

Changer serrures quand entre dans nouvel appartement (ancien locataire peut les avoir perdu ou prêté...)

Mettre des serrures de sécurité certifiées et homologuées.

Bien vérifier fermeture des portes et fenêtres. Petites fenêtres : mettre des barreaux.

Toujours ouvrir la porte en plaçant l'espagnolette. Mettre un judas.

Ne pas laisser une issue entre-ouverte pour chien ou chat.

Coup classique : on vous cambriole pendant que vous êtes en train de tondre pelouse ou dans le jardin derrière la maison. Pas d'effraction = pas de prise en charge par les Assurances.

Ne pas placer écran plat ou ordinateur près d'une fenêtre donnant sur la rue.

Tirez les rideaux.

Taillez ses haies et buissons car sinon cache assurée pour vous cambrioler en toute discrétion.

Voleurs aiment l'obscurité : éclairage extérieur avec détecteur de mouvement

GARAGE : fermez sa voiture à clé, attachez ses vélos, ne pas laissez les clés pendus au mur.

DISCRETION :

Ne pas se vanter de ses dernières acquisitions coûteuses.

Ne pas signaler sur le répondeur notre absence.

Ne pas claironner qu'on est en vacances sur notre messagerie vocale !

N'annoncer votre départ qu'à vos amis proches et votre famille.

2) FAIRE CROIRE QUE SA MAISON EST OCCUPEE :

Eclairages sur minuterie, laisser traîner un tuyau d'arrosage, quelques jeux dans le jardin, ne pas fermer tous les volets,

Laissez quelques vieux habits ou serviettes pendus sur la corde à linge.

Simulateur de présence (lumière, télé...)

SOLIDARITE : RIEN NE VAUT DES VOISIN VIGILANTS !

Faire relever ou faire suivre son courrier, faire ouvrir ses volets, demander à son voisin de garer sa voiture devant chez nous, faire tondre sa pelouse...

PERSONNES ÂGÉES :

Garder téléphone et n° urgence près de son lit.

Téléassistance en cas d'agression à domicile ou de malaise.

Autres conseils :

Prendre des photos de ses biens, les sauvegarder en double sur un support numérique.

En placer un exemplaire en sécurité chez un ami.

Surveiller les alentours de sa maison : d'éventuels « signes » ou codes (cailloux placés au sol, traces de craie,...) peuvent être mis en place lors de repérages, afin d'indiquer à des complices qui vit là et comment il vit (seul, mari décédé, absent en journée, présence d'un chien, gendarmes actifs, homme sensible aux femmes, ...)

Offrez-vous un coffre fort pour y placer papiers importants (aussi utile en cas d'incendie).

FAIRE APPEL A DES STRUCTURES DE SURVEILLANCE :

1) Opération TRANQUILLITE VACANCES (ronde de police) : inscription gratuite au commissariat de police.

2) LES VOISINS VIGILANTS dans 70 communes de France.

3) HOME SITTING : des retraités gardent votre maison en votre absence.

Plusieurs sites internet servent de mise en relation entre particuliers (ILIDOR.COM).

FAIRE POSER UN SYSTEME D'ALARME :

A RETENIR : plus le système est simple d'utilisation,
moins il NOUS fera peur et plus on s'en servira.

N'empêche pas le voleur d'entrer mais fort effet dissuasif !

Surtout si reliée aux voisins ou à central de surveillance.

Centrale d'alarme, télésurveillance (1 français sur 10 équipés)

Sirène 130 dB intérieure et extérieure = bruit d'un avion au décollage = intenable =
DISSUASIF !!

Apposer LOGO de manière visible.

Avantages du système totalement SANS FIL :

Pose - dépose facilitée, esthétique, déménageable, fiable, fonctionne même si coupure de courant, évolutif à souhait suivant le budget.

Possibilité de mettre l'alarme en route en présence d'animaux domestiques.

Possibilité de détecter l'intrus AVANT l'effraction, dès qu'il pénètre dans le jardin, via des radars extérieurs insensibles aux oiseaux et autres petits animaux.

Pas de code à retenir, une simple télécommande porte clé ou un badge.

Possibilité de prévenir un tiers ou d'être appelé directement sur son portable, grâce au déclenchement automatique d'un appel téléphonique vers des numéros préprogrammés. Si coupure de ligne, transmission de l'appel via le réseau sans fil GSM.

Commande à distance de l'alarme, via son téléphone portable.

Possibilité d'être prévenu d'un problème technique : coupure de courant, panne congélateur, début d'inondation, départ de feu,...

Possibilité de surveiller sa maison en direct via son portable dernière génération avec connexion internet.

Système à l'achat ou à la location.

DERNIERES TECHNOLOGIES :

Fumigène = aveugle l'intrus en quelques secondes !

Ne peut rien voler, ne peut plus s'échapper !